

ON DESSINE POUR VOUS

JOURNÉE DE CARENCE : TIENS, C'EST PAS QUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

L'existence d'une journée de carence dans la fonction publique est l'objet d'affrontements réguliers entre la droite et la gauche. Alors que la gauche l'a à nouveau supprimée, la droite jure de la rétablir, pour mettre fin à un avantage indu des fonctionnaires, qui de plus inciterait aux arrêts maladie de complaisance. Une inégalité entre public et privé donc ? La réalité n'est pas aussi claire, car plus de la moitié des entreprises prennent en compte les 3 jours de carence. Les inégalités seraient d'ailleurs davantage au sein du secteur privé.


**TOTALEMENT
PRIS EN CHARGE**
52,8%
d'entreprises

 PAS DE CARENCE DANS
PLUS DE LA MOITIÉ DES ENTREPRISES

MAIS
**UNE PRISE EN CHARGE TRÈS INÉGALE,
EN FONCTION DE :**
LA TAILLE DE L'ENTREPRISE


ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS

46,9%


ENTREPRISES DE 10 À 49 SALARIÉS

62,2%


ENTREPRISES DE 50 À 249 SALARIÉS

66,8%


ENTREPRISES DE PLUS DE 250 SALARIÉS

79,6%
LA CLASSE SOCIALE


CHEFS D'ENTREPRISES

65,2%


CADRES

81,7%


AGENTS DE MAÎTRISE

79,6%


EMPLOYÉS

56,1%


OUVRIERS

51,3%

*Proportion des salariés dont le salaire est pris en charge pendant les 3 premiers jours d'absence dans chaque catégorie socioprofessionnelle.

ET DANS LA FPT ?
7%

C'est le taux d'absentéisme moyen dans une collectivité locale importante (hors congés de maternité, parental, etc.)

6%

C'est l'augmentation de ce taux en 2013, essentiellement à cause de la hausse de la durée moyenne des absences.

31%

C'est l'augmentation, en 8 ans, du coût annuel moyen des absences pour raisons de santé, par agent, dans la FPT.

40%

des agents ont connu au moins une absence en 2013.

80%

du volume d'absences est le fait de 15 % des agents.